

**QUI PEUT LA SOLLICITER ?**

- Tout intervenant d'OSTRA
- Tout acteur de l'entreprise
- Le salarié lui-même
- Les organismes d'assurance maladie
- Tout partenaire du maintien en emploi
- Tout acteur médical et/ou social

**DANS QUEL OBJECTIF ?**

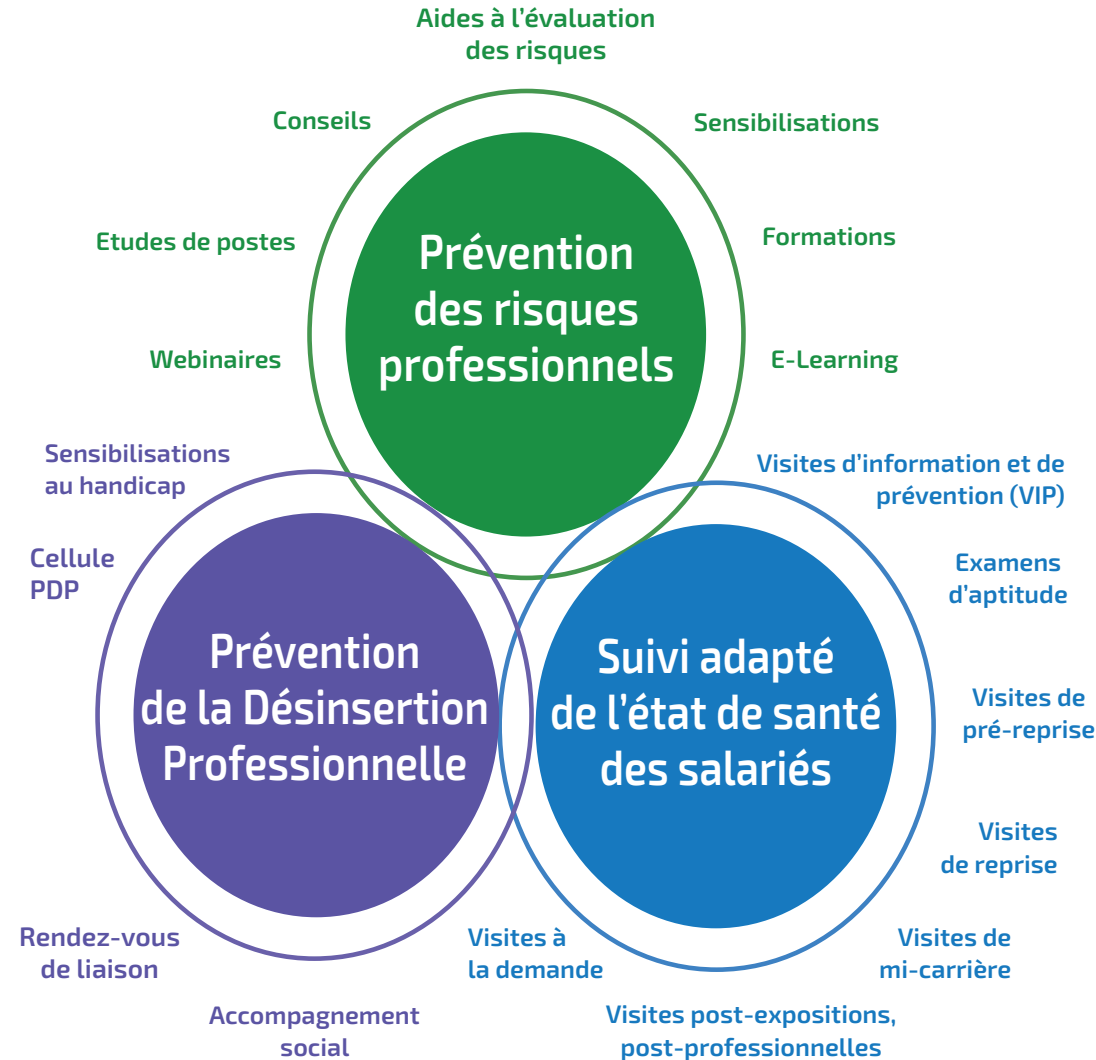
- Être le levier d'amélioration des conditions de travail, de motivation et d'inclusion des travailleurs
- Limiter les conséquences de l'usure professionnelle pouvant se traduire par absentéisme, turn-over, accident du travail et/ou maladie professionnelle, restrictions ou inaptitude...
- Éviter la désinsertion d'un travailleur et le maintenir en emploi ou favoriser son retour en emploi

**POURQUOI LA SOLLICITER ?**

- Pour toute question, demande d'avis, de conseil, d'expertise,
- Pour tout appui au rendez-vous de liaison et/ou accompagnement individuel
- Pour toute sensibilisation intra-entreprise, échange sur une situation, partage de bonnes pratiques...

**COMMENT ?**

- Par mail ✉ [cellulepdp@objectifsantetravail.fr](mailto:cellulepdp@objectifsantetravail.fr)
- Par téléphone ☎ 01 39 04 21 45



Pour en savoir plus  
sur la PDP Scanner le  
QR code



Entreprises, salariés, SPST, assurance maladie,  
partenaires du maintien en emploi...



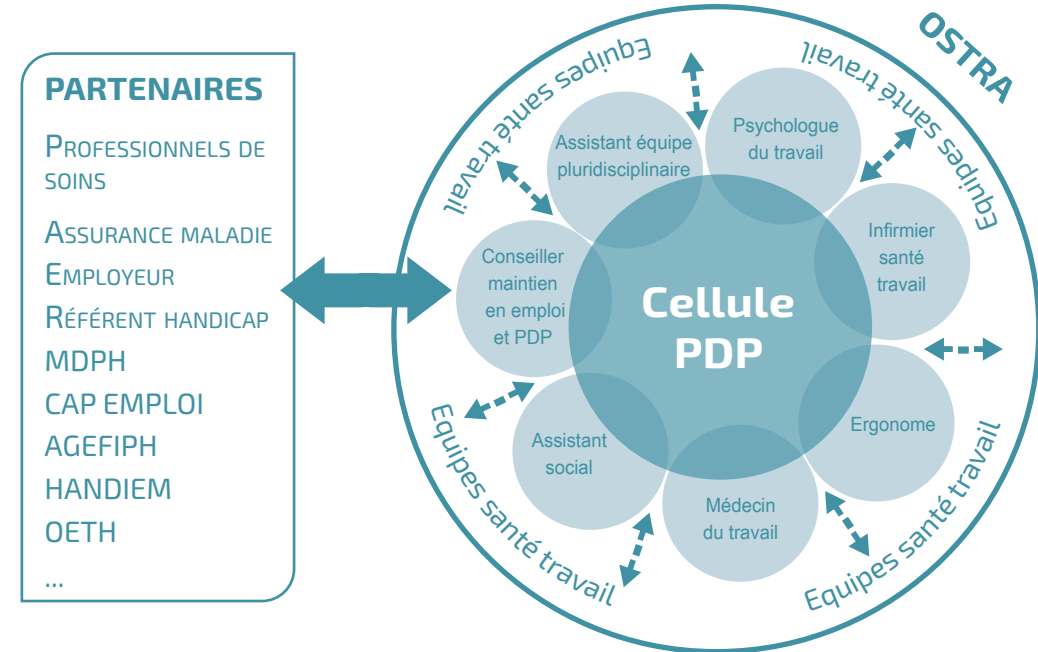
Tous concernés, tous acteurs !

# Cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) d'OSTRA

UNE INSTANCE PLURIDISCIPLINAIRE INCONTOURNABLE DE CONCERTATION, D'ACCOMPAGNEMENT, DE SENSIBILISATION À LA PDP ET AU MAINTIEN EN EMPLOI

## Composition :

- Des intervenants OSTRA, en collaboration avec des partenaires externes (selon les besoins et les situations)



## Ses missions :

Aide au repérage des situations à risques de DP*	Actions collectives de PDP	Accompagnement individuel	Appui des équipes pluridisciplinaires du SPST et de l'employeur
Au sein de l'entreprise notamment lors des visites d'entreprise	Information et sensibilisation sur les facteurs de risques et le rôle des acteurs	Expertise sur les outils ou dispositifs PDP adaptés à la situation individuelle	Formation au maintien en emploi et PDP
Au niveau de chaque salarié notamment lors des visites médicales	Sensibilisations au repérage précoce des salariés à risque de DP	Prise en charge de l'accompagnement individuel du salarié à risque de DP repéré en coordination avec les partenaires externes	Aide pour le rendez-vous de liaison
	Communication sur le sens du rendez-vous de liaison et des visites médicales		Mise à dispositions d'outils

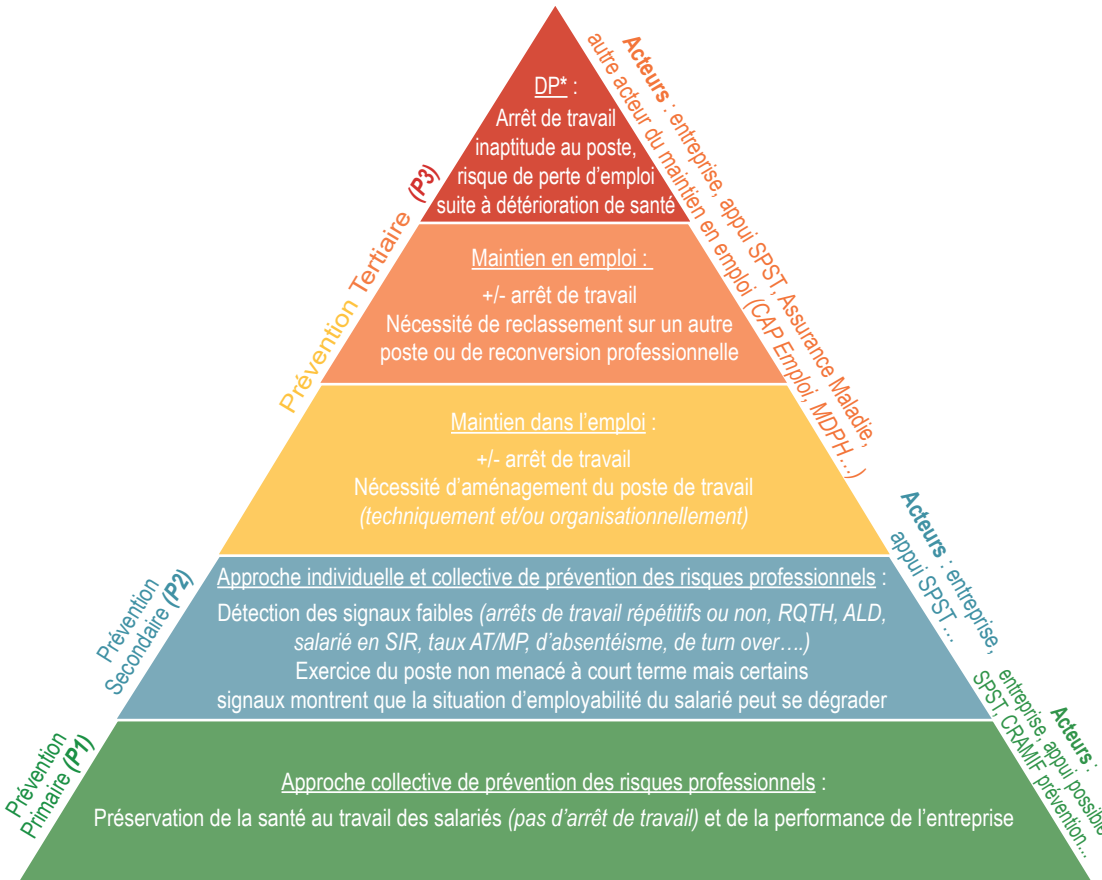
\* désinsertion professionnelle

# Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) dans l'entreprise

## Définition :

C'est la prévention du risque de perte d'emploi d'un salarié à la suite d'une altération de sa santé. Cette altération peut être d'origine professionnelle ou non.

## Différents niveaux de PDP et interventions possibles :



## Exemples d'actions PDP possibles :

- P1 :** suivi de santé des salariés, identification des risques dans l'entreprise, formation d'un salarié désigné SST, analyse des indicateurs santé-travail de l'entreprise, sensibilisation du personnel aux différents risques et à la PDP, subvention des moyens de prévention, polyvalence et évolution de métier...
- P2 :** Suivi de santé des salariés, signalement des situations au médecin du travail, étude ergonomique des postes identifiés à risque, processus de remontée de plaintes sur les conditions de travail/management de proximité...
- P3 :** formation de la direction aux outils de maintien en emploi, politique handicap et/ou nomination d'un référent handicap, sensibilisation du collectif au handicap, proposer des rdv de liaison à ses salariés en arrêt, maintien en emploi des salariés, possibilité de reclassement, formations/bilans de compétences, subvention si salarié bénéficiaire de l'Obligation Emploi...

# Rôle central dans l'accompagnement d'un salarié

Employeur, salarié, Assurance Maladie, partenaire du maintien en emploi, OSTRA...

Signalement de la situation individuelle à risque de DP à la cellule PDP

Cellule PDP ← Equipes pluridisciplinaires OSTRA

Identification et analyse de la situation médico-socio-professionnelle individuelle

Orientation ou mise place des dispositifs divers et adaptés aux besoins de la personne, en coordination avec les autres acteurs du maintien en emploi

### Partenaires / Acteurs PDP :

- Intervenants OSTRA
- Employeur
- Professionnels de santé
- Organismes Assurance Maladie
- Acteurs de la compensation du handicap, de l'insertion professionnelle, de l'emploi accompagné
- Acteurs de la pré-orientation et de réadaptation
- ....

Solutions personnalisées et de proximité

### Outils / Dispositifs :

- Visites médicales dont visite de pré reprise
- Étude ergonomiques /aménagements de poste
- Accompagnement social
- Essai encadré
- Convention de Rééducation Professionnelle en Entreprise (CRPE)
- Formations / bilans de compétences...
- Prestations Appui Spécifique
- Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé
- Emploi accompagné
- ...

Élaboration d'un plan de maintien en emploi ou de retour en emploi (aménagement de poste, reclassement interne/externe, reconversion)